



Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, fait à Rome, le 17 juillet 1998 - Retrait de la notification de retrait de l'Afrique du Sud.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 7 mars 2017, l'Afrique du Sud a retiré avec effet immédiat sa notification de retrait du Statut désigné ci-dessus.

